

DATE DE CONVOCATION
15/01/2024

DATE D’AFFICHAGE
15/01/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
21
VOTANTS
25

L’an deux mille vingt-quatre, le **lundi 22 janvier**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Bruno LECŒUR donne pouvoir à Mme Marie-France MOLLET
M. Bernard LELAIZANT donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
M. Olivier VÉLASQUEZ donne pouvoir à Mme Monique BOBLIN

Absents non excusés

M. Abdellah FAWZI
Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : Mme Marie-France LEBON

Délibération n° 24.01.22/01

Objet / Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 18 décembre 2023

A l’unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance en date du 18 décembre 2023, dont chaque membre a reçu communication lors de la convocation à la présente séance.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Marie-France LEBON

Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20240122-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/01/2024